

Liste des taux d'honoraires pratiqués, base 2010

1. Fondements

La présente liste des taux d'honoraires est fournie uniquement à titre indicatif et ne doit pas être interprétée comme une directive, une recommandation de prix ou d'une autre façon similaire.

2. Taux horaires en CHF

- a) Experts en caisses de pension bénéficiant d'une longue expérience, de 300.-- à 600.--
b) Autres experts en caisses de pension et spécialistes professionnels assimilés, de 225.-- à 350.--

3. Etendue des travaux compris dans les honoraires

Les heures facturées contiennent:

- le temps passé chez le client
- le temps de déplacement
- le temps consacré pour traiter le mandat
- le temps imputable à la mauvaise qualité des documents et données remis par le client, à l'exception toutefois du temps résultant d'erreurs imputables à la personne chargée du mandat lors de la transcription des informations, de la formulation ou planification du mandat.

4. Suppléments

L'expert peut augmenter de manière appropriée les taux horaires usuels pour les cas comportant une responsabilité particulière, où des intérêts importants sont en jeu ou qui demandent des connaissances spécifiques et des expériences particulières, ou alors pour des mandats particulièrement exigeants avec une problématique élargie. Il peut également se baser sur les honoraires appliqués par les associations professionnelles correspondantes.

Pour l'exécution particulièrement rapide d'un mandat, à la demande du client, nécessitant l'accomplissement d'heures supplémentaires, il est usuel d'appliquer une majoration spéciale.

5. Frais de déplacement, de port et de matériel

Les débours tels que frais de déplacement, de communication, de port et de matériel ne sont pas compris dans les taux susmentionnés et sont, d'entente avec le mandant, imputés soit séparément soit par majoration adéquate des taux ci-dessus.

Cette liste des taux d'honoraires a été approuvée par le Comité le 23 mars 2010.

Chambre suisse des Actuares-Conseils
Le Président

Un membre du Comité

Stephan Gerber

Olivier Vaccaro